En route vers l'apprentissage, avec le «Point A» !

Bénéficiez d'une assistance auprès de notre service dédié !

Mis en place par le réseau des CCI, le «Point A» a pour mission d'informer les jeunes comme les entreprises sur toutes les mesures pour l'emploi et la qualification des jeunes. Il reçoit chaque demandeur individuellement et l'accompagne dans sa démarche d'apprentissage.



Le «Point A» aide les jeunes :
- dans le choix de la formation (filière, diplôme)
- à trouver un employeur avec lequel il pourra signer un contrat
- à compléter le dossier de pré-inscription avant la signature du contrat d'apprentissage

Le «Point A» aide les entreprises :
- dans leurs démarches administratives relatives au contrat d'apprentissage
- à trouver un ou plusieurs apprentis
- en formant les maîtres d'apprentissage



CCI Sud Formation CFA Languedoc-Roussillon
Etablissement de Carcassonne
Chemin Sainte-Marie - CS30011 - 11890 Carcassonne
T. 04 68 71 38 76 / F. 04 68 71 19 05 / formation.carcassonne@sudformation.cci.fr
http://carcassonne.sudformation.cci.fr









Réalisation et crédits photos : Scom CCI Carcassonne

CCI SUD FORMATION
CFA LANGUEDOC-ROUSSILLON

Apprentissage

Mode d'emploi 2015





Le contrat d'apprentissage : un contrat de travail

Type de contrat
Contrat de travail à Durée Déterminée (CDD), signé entre l'apprenti, l'entreprise et le Centre de Formation.

Durée du contrat
Égale à la durée de la formation (2 ans en moyenne).
Note : Plusieurs contrats peuvent se succéder afin de préparer différents diplômes.

Période d'essai : 2 mois.

Rythme de l'alternance CFA/Entreprise :
- CAP/BP : 1 semaine d'école pour 2 semaines en entreprise
- Bac Pro : 2 à 3 journées d'école par semaine
- BTS : 2 à 3 journées d'école par semaine

Temps de travail hebdomadaire : conforme à la convention collective.
Rémunération de l'apprenti : calculée en pourcentage du SMIC, selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.

	moins de 18 ans	de 18 à 20 ans	plus de 21 ans
1ère année	25 %	41 %	53 %
2e année	37 %	49 %	61 %
3e année	53 %	65 %	78 %

Note : Les filières pharmacie et automobile peuvent appliquer des taux supérieurs.

De nombreuses mesures mobilisables pour l'employeur

Le Plan de relance de l'apprentissage pour former 500 000 apprentis d'ici à 2017 est au coeur de l'action gouvernementale.
L'enjeu : réussir l'insertion professionnelle de toute la jeunesse.

L'équipe CCI Sud Formation CFA LR - Établissement de Carcassonne vous renseigne sur les différentes mesures en faveur de l'apprentissage :

- **Exonération de charges patronales et salariales**
- **Aide au recrutement** (entreprises de moins de 250 salariés) : 1 000 €*
- **Prime d'aide à la formation** (entreprises de moins de 11 salariés) : 1 000 €* par année de formation
- **Crédit d'impôts :** 1 600 €* sur la première année pour les apprentis préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2
- **Déduction fiscale de taxe d'apprentissage**

**À noter : Le montant des aides évolue en fonction du Conseil Regional et de la législation en vigueur à la date de signature du contrat. Contactez-nous pour connaître les aides dont peut bénéficier votre entreprise.*

L'offre de formation de CCI Sud Formation CFA Languedoc-Roussillon, Établissement de Carcassonne



TOURISME-HÔTELLERIE-RESTAURATION

CAP
- Cuisine
- Restaurant
- Service en brasserie-café
- Agent polyvalent de restauration
- Services hôteliers

Brevet Professionnel
- Cuisine
- Restaurant

Mention Complémentaire niveau V
- Cuisinier en dessert de restaurant

Bac Pro
- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine

Mention Complémentaire niveau IV
- Accueil-Réception

Titre Certifié niveau III
- Assistant manager tourisme-hôtellerie-restauration



PHARMACIE

Brevet Professionnel
- Préparateur en pharmacie



COMMERCE-VENTE-DISTRIBUTION

CAP
- Employé de commerce multi-spécialités
- Employé de vente spécialisé
  Option Produits alimentaires
  Option Produits d'équipements courants

Mention Complémentaire niveau V
- Vendeur spécialisé en alimentation

Bac Pro
- Commerce
- Accueil, relations clients et usagers

VCC
- Vendeur Conseiller Commercial (Castelnaudary)

BTS
- Management des Unités Commerciales
- Assistant de Gestion PME-PMI à référentiel commun européen
- Négociation et Relation Client



MÉCANIQUE-AUTO

CAP
- Maintenance de véhicules
  Option véhicules particuliers

Mention Complémentaire niveau V
- Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile